

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2662 - LUNDI 18 JUILLET 2016

UA/SOMMET DE KIGALI

Un ordre du jour chargé



Le 27^e sommet de l'Union africaine qui s'achève aujourd'hui à Kigali, la capitale rwandaise, avait à son ordre du jour plusieurs sujets portant sur le fonctionnement interne de l'Organisation ainsi que les crises qui sévissent au sein des pays membres.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont penchés sur la succession de la présidente de la Commission de l'Union, Nkossazana Dlamini Zuma, les mécanismes de financement de l'Organisation, l'émission du passeport africain, l'éventuel retour du Maroc, le retrait des pays africains de la Cour pénale internationale, les conflits au Soudan du Sud et au Burundi.

Page 16

OPPOSITION

Le Frocad veut colmater ses fissures



Claudine Munari

Tenant compte de son bilan jugé mitigé, le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad) qui vient de se donner de nouveaux dirigeants veut

colmater ses fissures pour espérer des victoires prochaines.

Dans une déclaration rendue publique vendredi, sa nouvelle présidente, Claudine Munari, a invité les membres de cette plate-forme à la cohésion pour, dit-elle, éviter un perpétuel recommencement. « Pour ne pas manquer ce départ, le maître mot doit être me semble-t-il, la franchise. Elle porte à la fois sur nos choix et notre appartenance politique. Le Frocad, maison de la démocratie ne peut pas aller vers la victoire de la démocratie s'il reste le lieu de rassemblement des gens qui politiquement ne se ressemblent pas », a-t-elle déclaré.

Page 2

DIALOGUE SOCIAL

Les syndicats appellent le gouvernement à honorer ses engagements



Les syndicalistes lors de l'entretien avec le Premier ministre

Lors d'un entretien avec le Premier ministre, Clément Mouamba, les dirigeants de la CSTC, de la Cosylac et de la CSC, les trois centrales syndicales les plus représentatives, ont invité le gouvernement à hono-

rer ses engagements dans le cadre du dialogue social. La rencontre qui s'est déroulée en présence des ministres de la Fonction publique et du Travail a été l'occasion de passer en revue les préoccupations ac-

tuelles des travailleurs, notamment la non adoption par le Parlement du projet de loi sur le code du travail à l'origine de plusieurs inégalités sociales, estiment les syndicats.

Page 3

CONSTRUCTION DU SIÈGE DE LA FECOFOOT

Jean Michel Mbono mécontent

Suite à l'instruction du ministre de l'Economie forestière qui a enjoint la Fécofoot de ne pas entamer les travaux de construction de son siège envisagé sur un espace qui leur était attribué par un décret présidentiel, le président de l'instance du football national, Jean Michel Mbono, craint une suspension des projets Fifa en attente de mise en œuvre au Congo.

« Si la Fécofoot ne se montre pas



sérieuse envers la Fifa sur la construction du siège, d'autres projets comme l'installation de la pelouse synthétique au stade Denis Sassou-N'Guesso à Dolisie et la transformation du Centre d'Ignié pourraient subir les conséquences », s'est indigné le président de la Fécofoot.

Page 16

ATTENTAT DE NICE

Denis Sassou N'Guesso exprime sa solidarité au peuple français

Le président Denis Sassou N'Guesso a adressé une lettre de condoléances à son homologue français François Hollande suite à l'attentat de Nice qui a fait plus de 80 morts et de nombreux blessés, le 14 juillet.

Dans sa correspondance, le chef de l'Etat congolais exprime la solidarité du Congo à l'égard de la France et souligne « l'obligation pour la Communauté internationale de fédérer les efforts et de s'engager résolument dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme sous toutes ses formes ».

Page 7

EDITORIAL

Kigali

Page 2

ÉDITORIAL

Kigali

Tout indique que le Sommet qui s'achève aujourd'hui dans la capitale de notre pays frère le Rwanda restera dans les annales comme un tournant de la longue et tumultueuse histoire de l'Afrique. Avant même, en effet, que les chefs d'Etat de l'Union Africaine débutent leurs échanges samedi, l'on savait que sur un point au moins ils proclameraient leur accord à la face du monde : celui de l'affirmation du continent comme un espace en mutation qui prend ses destinées en main, qui n'a pas de leçons à recevoir des puissances étrangères, qui entend désormais conjuguer ses efforts pour résoudre les multiples problèmes auxquels il se trouve confronté.

Très symbolique de ce tournant sera la guerre que les dirigeants de l'Union Africaine déclareront dans le proche avenir aux entreprises criminelles qui s'enrichissent sur le trafic de faux médicaments et menacent en toute impunité la santé des populations africaines. Lancée par le président Denis Sassou N'Guesso, qui expose dans ce numéro des Dépêches de Brazzaville la gravité du problème et qui dit vouloir placer le Congo en première ligne pour la mener, cette action a toutes les chances d'être approuvée et soutenue par les hommes d'Etat présents à Kigali. Comme la lutte menée depuis des années pour la protection de l'environnement, elle protégera les peuples contre un danger dont la gravité croît de jour en jour.

Ce qui ressortira à coup sûr du Sommet de Kigali est le fait que les Africains sont suffisamment organisés et confiants dans leur capacité d'action pour ne pas laisser à d'autres le soin de relever les défis qui leur sont lancés depuis l'extérieur. Alors que les grandes puissances prennent enfin la mesure du rôle que l'Afrique jouera demain dans la gouvernance mondiale et s'apprentent à lui faire bon gré mal gré une place à sa dimension dans les institutions clés de cette même gouvernance, une telle affirmation aura des conséquences dans de multiples domaines. Elle ouvrira la porte à des formes de coopération inédites dont la mise en œuvre contribuera de façon décisive à l'émergence du continent.

Nous sommes fiers, nous Congolais, que la plus haute autorité de notre pays joue un rôle éminent dans l'écriture de cette nouvelle page de notre Histoire commune.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Claudine Munari envisage la refondation du Frocad



Claudine Munari prononçant son discours / crédit photo Adiac

La nouvelle coordonnatrice du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad), Claudine Munari, a rappelé aux dirigeants de cette plateforme, la nécessité de revoir les faiblesses constatées dans le fonctionnement de ce cartel politique. Au cours d'une cérémonie consacrée à son intronisation officielle, le 16 juillet à Brazzaville, elle a dressé un bilan mitigé du Frocad, invitant les uns et les autres à en colmater les fissures.

« Il nous faut absolument colmater les fissures de la maison Frocad, faute de quoi, aucune victoire ne sera jamais acquise, tout sera un perpétuel recommencement », a dit Claudine Munari, invitant ses pairs à faire montre de franchise dans la manière d'être. « Pour ne pas manquer ce départ, le maître mot doit être, me semble-t-il, la franchise. Elle porte à la fois sur nos choix et notre appartenance politique. Le Frocad,

maison de la démocratie ne peut pas aller vers la victoire de la démocratie s'il reste le lieu de rassemblement des gens qui politiquement ne se ressemblent pas », a-t-elle ajouté. Celle-ci a par ailleurs signifié que le Frocad tel qu'il a vécu jusqu'à ce jour, n'a jamais été ni un parti, ni une association politique, il est plutôt un ensemble de partis et associations politiques avec des individualités. Cette pluralité est certes enrichissante, mais ce flou originel a pu donner lieu à des confusions à bien des égards. C'est pourquoi, sa refondation s'impose par la force des choses. Le nouveau Frocad prendra ses sources dans les statuts et le règlement intérieur. Ces textes fondateurs, a-t-elle indiqué, régleront les questions d'appartenance, de droits et devoirs ainsi que le régime de discipline. Rappelons que le premier secrétaire de l'Upads, Pascal Tsaty-Mabiala avait, lui aussi, relevé

les faiblesses du Frocad lors de sa conférence de presse tenue le 30 juin dernier à Brazzaville. « Il faut être honnête de reconnaître que le Frocad et l'IDC ont bon an mal an rempli leur mission. Il est apparu la difficulté réelle d'asseoir une organisation structurée et solidement implantée en raison sans doute de cet esprit du provisoire qui a présidé à sa création et qui nous a poursuivis tout au long de notre existence », disait-il. Et de conclure, « Aujourd'hui, le Frocad a terminé la mission pour laquelle il a été créé et devrait sans tarder réorienter son combat sous la bannière des nouvelles idées et avec ceux qui les partagent ».

Le nouveau bureau du Frocad mis en place compte six membres parmi lesquels Clément Mierassa, Guy Romain Kinfoussia, Bonaventure Mbaya, Paul Ndouna et Dorothee Mobonda.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service),

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

La Banque mondiale pour davantage de réformes du secteur des hydrocarbures au Congo

Le partenaire de la Banque mondiale invite les autorités congolaises à tout mettre en œuvre pour que le Congo continue à jouir du statut du pays respectant les critères de l'ITIE.



Photo de famille

Le sujet a été au menu d'une réunion de travail entre le ministre congolais des hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, et une délégation de la Banque mondiale (BM) conduite par Renaud Seligmann, chef de service gouvernance, région Afrique.

« Dans le cadre du programme du nouveau gouvernement, il nous a été demandé d'appuyer les autorités dans la réalisation de différentes études. Nous avons rendu compte au ministre des forces et faiblesses pour ce qui concerne la question de la transparence et de la gestion du secteur des hydrocarbures », a indiqué Renaud Seligmann au sortir de la rencontre. Pour le chef de service gouvernance, il appartient aux autorités de décider des actions à mener en faveur de la transparence dans le secteur des hydrocarbures. Le Congo a rejoint le processus ITIE en 2004 et des rapports ont été produits en 2013, note M. Seligmann, souhaitant que le pays progresse dans la même voie.

Outre le secteur des hydrocarbures, il appelle à une réforme générale de l'Etat et de l'économie nationale. « La baisse des prix des matières premières affecte les recettes publiques, l'Etat congolais a bien conscience du fait qu'il y a nécessité d'une part, de renforcer l'efficacité des dépenses et d'autre part, de chercher des sources de recettes qui soient plus diversifiées, c'est-à-dire de ne pas se reposer uniquement sur le pétrole », a-t-il martelé.

Fiacre Kombo

DIALOGUE SOCIAL

Trois syndicats des travailleurs appellent le gouvernement à honorer ses engagements

Les responsables de la CSTC, Cosylac et CSC se sont entretenus le 15 juillet avec le Premier ministre Clément Mouamba sur la situation sociale des travailleurs. Faisant état de leurs doléances au chef du gouvernement, les responsables des syndicats les plus représentatifs au Congo, ont invité le gouvernement à prendre ses responsabilités et à honorer ses engagements pris dans le cadre du dialogue social.



Clément Mouamba (au milieu) s'adressant aux syndicalistes (photo adiac)

« Je suis venu discuter avec vous sur les questions qui vous touchent et qui minent votre secteur, pour vous montrer la volonté du gouvernement de toujours dialoguer avec les syndicats », a souligné le Premier ministre Clément Mouamba. Au cours de cet échange, les syndicats ont, sans langue de bois, fait état à Clément Mouamba des

problèmes que les travailleurs congolais rencontrent au quotidien, avant de lui rappeler la kyrielle de revendications qui entraînent sur la table du gouvernement.

Parmi les points saillants, les syndicalistes ont évoqué la non adoption par le Parlement, du projet de loi portant code du travail devant réglementer tout le monde du travail. Le manque d'adop-

lement le manque d'adoption du projet de loi portant nouveau statut général de la Fonction publique, qui devra permettre aux fonctionnaires territoriaux de bénéficier de la grille indiciaire revalorisée. Saluant le relèvement en cours du point d'indice des salaires des fonctionnaires, la Cosylac, la CSTC et la CSC ont insisté sur la situation des entreprises de l'Etat liquidées, pour lesquelles les travailleurs licenciés attendent les droits, allusion faite à l'ex-ONPT.

De même, ils ont évoqué le problème d'arriérés de salaires dus à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CrF) et la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss). Répondant à leurs préoccupations, Clément Mouamba a dit que le gouvernement s'active à tout mettre en œuvre afin que toutes ces questions soient résolues pour garantir le climat de paix et de sérénité. Il a en outre promis renouer le dialogue avec les syndicats.

Initié par le Premier ministre, chef du gouvernement, cet échange interactif s'est tenu en présence du ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Ange Aimé Wilfrid Bininga et de son collègue du Travail et de la sécurité sociale, Emile Oouosso.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Le monde vu par l'Otan ?

La Pologne a abrité, les 8 et 9 juillet, un sommet de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan) consacré, entre autres, au renforcement de l'unité de ses vingt-huit Etats membres et au raffermissement de liens avec l'Union européenne. L'Alliance atlantique n'a pas fait mystère de ses appréhensions à l'égard de son ennemi historique, la Russie, et d'un autre suffisamment teigneux, la rébellion afghane des Talibans. L'Otan est presque passée à l'offensive !

Sur le premier conflit, latent, il est vrai, sorte de guerre froide réchauffée, le rival est identifiable puisque la Russie existe bel et bien en tant qu'Etat. En revanche, les Talibans, eux, n'ont existé comme Etat que lorsqu'ils s'installèrent au pouvoir en Afghanistan entre 1996 et 2001. Malgré un activisme dur de peau, cette rébellion des Talibans est une nébuleuse qui se signale par les seuls moyens de l'attentat-suicide, de l'embuscade et de la bravade.

Cet ennemi sans territoire reconnu reste cependant un ennemi réel du fait de son imprévisibilité. Plus réel, peut-être que celui montré du doigt qui, en

tant qu'Etat, doit se soucier de la survie de sa population, de ses institutions, de ses partenaires, de ses frontières et de son avenir. En cela, cet ennemi-là, redouté sans doute parce que puissance militaire indéniable, semble abordable. Plus que ne l'est celui qui écume l'Afghanistan et garde de liens étroits avec ses « cousins » qui sévissent en Irak, en Syrie, en Lybie, au Yémen, en Afrique de l'Ouest et Centrale, et dans toutes les cachettes dormantes du monde. Des cachettes qui s'éveillent quand elles le jugent opportun et sûrement la mort par l'attentat.

Afin de montrer à la Russie qu'elle ne devra jamais plus répéter le geste qu'elle a accompli en 2014 d'annexer la Crimée sans qu'on ne lui fasse savoir avec force, l'Otan va monter en puissance sans attendre. Elle a ciblé quatre anciens pays de l'ex-bloc communiste aux frontières russes pour y déployer 4 000 hommes à raison de 1000 par pays. Ainsi donc, la Grande-Bretagne commandera le contingent d'Estonie, le Canada, celui de la Lettonie, l'Allemagne en Lituanie et les Etats-Unis d'Amérique les forces stationnées en Pologne. Là même où fut conclu, le

14 mai 1955, par les pays d'Europe de l'Est et l'ex-Urss, au plus fort de la guerre froide, le pacte de Varsovie, en réponse à l'avènement six années plus tôt de l'Otan, le 4 avril 1949.

L'Alliance atlantique disposera désormais d'une force en attente de 40 000 hommes, 5 000 d'entre eux mobilisables en 48 heures pour faire face à toute éventualité. L'axe fondateur de l'Otan comporte trois missions essentielles : « la défense collective, la gestion de crise et la sécurité coopérative ». À quoi s'ajoutent deux impératifs majeurs : « protéger ses citoyens grâce à une dissuasion et à une défense moderne, et projeter la stabilité au-delà de ses frontières ». Au regard des annonces du sommet de Pologne, l'Alliance devra engager de nouvelles dépenses pour entretenir tout ce dispositif, on dirait prosaïquement, soutenir l'élan de belligérance qu'elle vient de mettre au jour. À l'heure où les motifs de crainte pour la stabilité des Etats et des ensembles régionaux sont nombreux, les enjeux géostratégiques et économiques semblent commander tout le reste.

Lors de leur sommet, les dirigeants de l'Otan ont évoqué la Russie bien sûr, en particulier le conflit qui l'oppose à l'allié ukrainien, mais aussi les tensions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la crise des migrants qui affecte l'Europe, l'Organisation de l'Etat islamique et d'autres groupes terroristes, la prolifération nucléaire, et aussi les cyberattaques. Il n'y a pas lieu, dans cet enchevêtrement de prémonitions de mentionner les tensions en Mer de Chine, le regard toujours suspicieux de l'Occident envers l'Iran, ses exaspérations vis-à-vis de la Corée du Nord : c'est que l'Otan a de nombreux chats à fouetter.

Même si, pour défendre leurs intérêts vitaux les Etats se feront toujours des guerres ouvertes ou souterraines, on peut se demander à l'heure actuelle, quelle est la priorité ? Est-ce la relance de la guerre froide dont tous les jalons semblent posés, ou la lutte contre le terrorisme qui nécessite tant de solidarité ? La réponse dépend certainement du lieu où l'on regarde le monde. Mais est-il encore un Etat épargné par le fléau ? Les peuples des pays du nord et du sud ne vivent-ils pas désormais les mêmes angoisses du lendemain ?

Gankama N'Siah

Cour d'Appel de Brazzaville
Tribunal de Grande Instance de Brazzaville
Repertoire n°353
du 23 mai 2016

RÉPUBLIQUE DU CONGO
République du Congo

ORDONNANCE

Nous, **Didier Narcisse IWANDZA**, Magistrat, Président du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, statuant sur requête ;

Vu la requête introduite en date du 16 juillet 2014 par l'Etat Congolais - Ministère à la Présidence chargé de la Défense Nationale, sis enceinte de l'Etat-major Général, Boulevard Denis SASSOUNGUÉSSO - Brazzaville ;

Vu les pièces produites à l'appui, notamment l'extrait du journal officiel de l'Afrique Equatoriale Française du 15 décembre 1954 et la réponse de l'autorité coloniale à la demande d'indemnité d'occupation du chef NGAMBIO NTSALAKOUA ainsi que les moyens y développés qui paraissent pertinents et fondés ;+

Vu les dispositions des articles 4, 5, 6, 219 et suivants du Code de Procédure Civile, Commerciale, Administrative et Financière ;. En conséquence,

- Ordonnons l'arrêt immédiat et sans condition des ventes effectuées sur le terrain querellé par la famille NGAMBIO NTSALAKOUA ;

- Ordonnons également la cessation immédiate et sans condition des travaux entrepris sur ledit terrain sis au quartier !MWANZA la poudrière, arrondissement n°4 Moundali - Brazzaville par : la famille NGAMBIO NTSALAKOUA, MAMPOUYA Joseph, MBOBI Joséphine, MONZO Charly North, MONZO GHOMBY Nelhe Lizza, MONZO Jean Louis, MAMPOUYA Xavier, NGONO MAMPASSI MBANZOULOU Stéphane, MANANGA David, DIBOU Marcelin, TSAMOUNA Antoine, Ninon GOUAMBA,

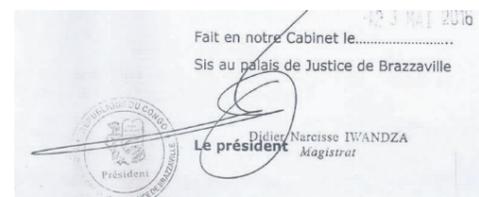
église Missionnaire Gènesareth, Mme MANDZANDZA née BOMOLA Germaine, enfants MOUKILA Dieudonné, IBARA Jessy Allan, IBARA Fulbert, MPANDZO-OTTIANKOUYA Louis Junior, OKUYA Benjamin, NGOUAMBA LIBALI Séverin Arnaud, l'Assemblée du Mont Carmel, Eglise de l'Alliance Chrétienne et Mission, OKABANDO Jean Jules, Mme BANZOUZ Inée BAMONABO MOUNGA, PENA Dieudonné, SANDE MOUEBARA Rachel, MALEBA André, SAMBA ONGOUE Pâtjie Patyne, SNI GA berthe et MBOYO Albertine ;

- Commettons tel Huissier de justice à la résidence de Brazzaville aux fins d'y procéder et d'en dresser procès-verbal ;

- Disons que l'exécution des présentes se fera au besoin avec l'assistance de la force publique ;

- Disons en outre qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

- Disons enfin que la présente ordonnance est exécutoire sur simple minute, avant enregistrement sans caution, nonobstant toutes voies.



COMPLEXE SCOLAIRE EMMANUEL
DIRECTION GENERALE



Année scolaire : 2016-2017

COMMUNIQUÉ

Le Promoteur, Directeur Général du Complexe Scolaire Emmanuel porte à la connaissance des parents d'élèves et du public que, contrairement à certaines rumeurs, le Complexe Scolaire Emmanuel n'a pas fermé ses portes, en l'occurrence le Programme Français.

A l'occasion, nous rappelons que les inscriptions et réinscriptions dans nos sites ont déjà commencé et se font dans toutes les directions :

- Au Complexe Scolaire Emmanuel 3 Programme Français, à Mikalou, au 35, rue NGONY et au 31, rue Assiénié;
- Au Complexe Scolaire Emmanuel 3 Programme Congolais, à Mikalou, au 16, rue Assiénié ;
- Au Complexe Scolaire Emmanuel 2 au quartier Massengo (Arrêt Le Manguier) ;
- Au Complexe Scolaire Emmanuel 1 vers le Lycée Thomas SANK.ARA dans la rue du 1er Mai n°11 ;
- Au Complexe Scolaire Emmanuel 4 à Makabandilou, sis 19, rue Mozart.

Nous avons également deux sites à Pointe-Noire et à Dolisie. La rentrée scolaire aura lieu :

- Pour le Programme Français: le 05 septembre 2016;
- Pour le Programme Congolais: le 03 octobre 2016.

Bonnes vacances à tous les élèves et enseignants. Que Dieu vous bénisse !

Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2016

Le Promoteur, Directeur Général



Jean Jacques GOULOU

FAC

Le Colonel Jean Aimé Ignoumba confirmé à la DGASCOM

Le nouveau directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire, au ministère de la Défense nationale qui assurait jusque-là l'intérim, a pris ses fonctions récemment.



Le colonel Jean Aimé Ignoumba, est né le 18 avril 1965. Ancien enfant de troupe, il a successivement occupé plusieurs fonctions au sein des Forces armées congolaises. Il s'agit notamment, de directeur des relations internationales et de la coopération militaire, directeur adjoint du Centre de formation technique de la direction générale de l'équipement, chargé de mission du ministre du développement industriel, de l'énergie, des mines, des postes et des télécommunications, chef de secrétariat du chef d'Etat-major particulier du président de la République, point de contact national de la Résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies, Point de contact national du Traité sur la zone d'exemption nucléaire en Afrique.

Signalons que le colonel Jean Aimé Ignoumba a étudié, tour à tour, à Paris (France), à l'Office des Nations unies à Vienne en Autriche, à l'Académie militaire politique Lénine à Moscou, à l'Ecole militaire supérieure interarmes d'Odessa où il a obtenu plusieurs diplômes, entre autres, en diplomatie de défense, d'officier de commandement interarmes, d'instruction militaire supérieure, en sciences économiques, Economie de défense, professeur d'économie politique et d'économie de guerre.

Guillaume Ondzé

ERRATUM

Un article paru dans notre édition n°2656 du lundi 11 juillet 2016, faisait état de l'arrêt de l'assistance alimentaire des Nations unies pour les réfugiés de la RDC à Bétou, dans la Likouala. Il s'agit plutôt de l'assistance du PAM et non celle du HCR qui se poursuit pour l'ensemble des réfugiés de la RDC.

BAC GÉNÉRAL 2016

15619 candidats déclarés admis



De nombreux candidats ayant pris d'assaut le lycée Pierre Savorgnan où se déroulait la délibération ; crédit photo Adiac

Les résultats du Baccalauréat d'enseignement général, session de juin 2016, ont été publiés le 16 juillet à Brazzaville au cours d'une cérémonie de délibération. Sur les 76 039 inscrits, 73 473 se sont présentés et 15 619 ont été déclarés admis, soit 21,26% du taux de réussite contre 10,08 en 2015.

Avec 83,05% de taux de réussite, les centres de Luanda et du Cabinda en Angola, ont occupé la première place devant la Bouenza (31,36%), la Cuvette-Ouest (30,31%), la Cuvette (27,31%) et les Plateaux (26,75%). Le département du Pool, en dépit des perturbations dues aux événements du 4 avril à Brazzaville ayant occasionné des déplacements,

a pu occuper la sixième place grâce à ses 20,51% du taux de réussite. Il devance ainsi Brazzaville et Pointe-Noire arrivées en 7^e et 8^e position avec respectivement 19,19% et 18,29 alors que ces deux villes du pays ont présenté le plus grand nombre de candidats. Le département du Niari arrive en 9^e position avec 14,33%, tout juste devant la Lékoumou (13,36%) ; et le Kouilou (10,91%). Les départements de la Sangha et de la Likouala ont occupé les deux dernières places avec respectivement 08,82% et 6,58%.

Site à consulter pour les résultats du Bac. 2016: mycongoedusoft.net

Parfait Wilfried Douniama

COMMUNIQUE

DANS LE CADRE DE LA RUPTURE ANNONCÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DE SON DISCOURS D'INVESTITURE DU 16 AVRIL 2016, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES INFORME TOUS LES CITOYENS QU'ELLE A LANCÉ DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 2016, UNE CAMPAGNE DE VULGARISATION DE LA DÉCLARATION DES REVENUS.

A CET EFFET, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES MET À LA DISPOSITION DES CITOYENS LA DÉCLARATION DES REVENUS ET UN GUIDE PERMETTANT LE REMPLISSAGE DE LADITE DÉCLARATION.

CES DOCUMENTS SONT DISPONIBLES DANS LE SITE WEB www.impôts-gouv.cg ET DANS TOUS LES SERVICES DES IMPÔTS.

" Déclarer ses revenus : c'est être un bon citoyen ;
c'est contribuer au développement du Congo."

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à

ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!
WWW.EDURUSSIA.RU



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR
LA RENTRÉE ACADÉMIQUE 2016 - 2017

- Bachelor en anglais pour les bacheliers toutes séries (diplôme de IFAM/ France).
- Bachelor BBA 3 en français et en cours du soir pour les détenteurs de BTS(IFAM)
- Master of Business Administration, MBA(diplôme de ESLSCA/ France).
- Master en Management des Ressources Humaines, MRH(diplôme de ESLSCA).
- Master en Contrôle de Gestion, MCG(diplôme de ITESCIA Paris).
- Master en Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement, MQHSE (ITESCIA).

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com
NB : Remise des diplômes à la promotion 2013 - 2014 le 23/07/16 à la Chambre de Commerce.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La FPA plaide pour la préparation des jeunes à l'emploi

A l'initiative de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), la première Journée mondiale des compétences des jeunes a été célébrée le 15 juillet à Brazzaville, sur le thème : « Préparer et conduire les jeunes à l'emploi par le renforcement de leurs compétences »

Instituée en 2014 par l'Assemblée générale des Nations unies, la Journée mondiale des compétences des jeunes est une occasion pour les différents acteurs d'organiser des initiatives éducatives, des campagnes et activités de sensibilisation. Ceci conformément aux priorités nationales de chaque Etat membre. Au Congo, l'évènement a été commémoré au cours d'une cérémonie solennelle organisée par le gouvernement, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Fondation perspectives d'avenir (FPA). Rendant public le message du président de la FPA, Denis Christel Sassou N'Guesso, le chef du département partenariat et coopération de cette ONG, Guy Patrick Massoloka, a rappelé qu'à travers ce thème, la fondation a voulu non seulement combler un vide, mais aussi donner aux uns et aux autres l'opportunité de vivre cette célébration dans un ancrage à la fois universel et particulier.

Selon lui, cette célébration offre à la FPA, acteur clé du partenariat public-privé au Congo, l'opportunité de réaffirmer son ambition d'œuvrer aux côtés des pouvoirs publics, des



partenaires au développement et des organisations de la société civile. Le but étant le développement des compétences de jeunes. L'intérêt que la FPA porte sur l'éducation des jeunes ainsi que sur leur formation aussi bien professionnelle que qualifiante n'a, a-t-il rappelé, pas d'autre objectif que le développement de leurs compétences pour l'emploi. « Le développement des compétences des jeunes, figure au nombre des six priorités du mandat du président de la République. Faisant sienne cette priorité, la FPA aimerait inviter les différents acteurs de la société congolaise, et en premier lieu les pouvoirs publics, à s'interroger sur la capacité de notre système éducatif à développer chez nos jeunes des compétences pour l'emploi », a indiqué Guy Patrick Massoloka.

Pour la FPA, le débat sur le développement des compétences des jeunes n'est rien d'autre que celui du capital humain dont elle ne cesse de rappeler l'importance dans tout processus d'émergence économique et de développement durable. « Le souci, la maîtrise et le contrôle du processus de développement des compétences dont les ressources humaines d'un pays ont besoin sont des questions certes de planification, de préparation, mais aussi d'expression et de défense de la souveraineté nationale. C'est donc à juste titre qu'elles doivent figurer en bonne place dans l'agenda national », a poursuivi le représentant de la FPA.

« Prendre conscience des différents dispositifs mis en leur faveur »

Il a enfin salué la co-organisation de

Photo de famille des officiels; crédit photo Adiac

cet évènement entre le gouvernement, le système des Nations unies et la FPA pour le compte de la société civile. Ce partenariat fondé sur une convergence de visions et une mutualisation des ressources et des énergies des trois parties devrait être approfondi en vue de l'autonomisation et de l'amélioration des conditions de vie des jeunes congolais.

Rendant publique la déclaration du gouvernement, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a exhorté les jeunes à prendre conscience des différents dispositifs mis en leur faveur et à se tenir prêts pour saisir les opportunités mises en place pour apporter des réponses précises aux nombreux problèmes qui les minent. « Puisse cette journée vous aider à méditer et à concevoir des projets

créateurs d'emplois, à mettre en œuvre des programmes efficaces pour votre autonomisation et votre développement intégral », a-t-elle souhaité.

Elle a également insisté sur le fait que les Etats doivent de façon optimale améliorer les conditions d'apprentissage ; offrir une formation digne et de qualité aux jeunes. Car tout cela leur garantit l'accès à un emploi décent en adéquation avec les opportunités qu'offre le marché du travail. Pour s'arrimer à cette nouvelle donne, le Congo s'attèle à créer un Fonds d'appui à la jeunesse destiné principalement à l'entrepreneuriat juvénile et au financement des programmes et projets spécifiques à l'épanouissement de la jeunesse. « Ainsi, il nous revient à dire que les conditions de précarité dans lesquelles se trouvent les jeunes avec, entre autres, les difficiles conditions d'apprentissage, l'inadéquation formation-emploi et le fort taux de chômage des jeunes demeurent des problématiques à résoudre et constituent la trame des préoccupations du gouvernement avec l'appui des partenaires nationaux et internationaux », a déclaré Destinée Hermella Doukaga.

Rappelons que le représentant-adjoint du Pnud au Congo, Mohamed Abchir, a, de son côté, délivré le message du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, qui a renouvelé sa détermination à investir davantage dans l'autonomisation des jeunes.

Parfait Wilfried Douniama

Peinture complète sur
tous types de véhicule
du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre voiture mérite
la plus belle des robes !

4X4
590 000 FCFA
TTC

BERLINE
490 000 FCFA
TTC

* Hors carrosserie et Pièces de rechange



CFAO MOTORS CONGO

POINTE-NOIRE
📍 :13 Rue Côte Matève
☎ :+242 05 550 6363
☎ :+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎ :+242 06 938 7898
☎ :+242 05 313 2998

NO N.A.LA
CONTREFAÇON

AUTOCOLOR

COOPÉRATION

La France inscrit le Congo dans une nouvelle donne

« Nouveaux défis, nouveau départ politique, avec des accents vers plus de rigueur, vers la diversification de l'économie, vers l'emploi, vers la jeunesse. Voilà le paysage dans lequel notre coopération est appelée à s'inscrire », a souligné le Chargé d'affaires de l'ambassade de France, par intérim, Franz Coïdan, à l'occasion de la fête nationale française ce 14 juillet à Brazzaville.

La France et le Congo poursuivent leur marche, main dans la main, dans la bonne direction, celle qui tient compte de nouveaux défis à relever dans divers domaines. A en croire Franz Coïdan, la coopération bilatérale évaluée à 18,4 milliards de FCFA en 2015, dont 15,9 milliards déployés par l'Agence française de développement (AFD) se poursuit. D'ailleurs, une répartition géographique par nature des projets a été opérée, notamment en termes de diversification de l'économie, s'agissant de l'agriculture vivrière et la filière cacao, entre autres. « Nous espérons que cette coopération apporte, dans

son orientation, un mieux-être social aux populations », a indiqué le Chargé d'affaires par intérim de l'ambassade de France.

Sur l'environnement, Franz Coïdan n'a pas manqué de souligner le fait que la France et le Congo ont agi de concert pour contenir les effets des changements climatiques dont les résultats de la COP21 sont un point de départ. A ce propos, le Congo a remis sa contribution nationale qui doit être déclinée en politiques publiques. La coopération se poursuit dans ce sens pour faire de la COP22, au Maroc, un succès, a-t-il expliqué.

Dans son mot de circonstance, le Chargé d'affaires a aussi dit que la paix et la sécurité collective sont une priorité qui unit la France et le Congo. Les efforts consentis par les deux Etats, avec leur partenaire commun, les Etats-Unis, pour que le peuple centrafricain surmonte les épreuves en est la preuve. Cette sécurité régionale a aussi prévalu en mer. Dans ce sens, Français et Congolais ont affirmé la volonté de travailler ensemble pour lutter contre la



Le Chargé d'affaires prononçant son discours

piraterie maritime et renforcer l'action de l'Etat en mer. Les escales navales des bâtiments français à Pointe-Noire y contribuent.

D'autres indicateurs prouvent que la coopération entre les deux Etats ne souffre d'aucune entorse. En dehors du fait qu'un échange d'ambassadeurs sera bientôt effectif, le Chargé d'affaires par intérim a fait état de quatre visites ministérielles du côté congolais entre le 14 juin et 12 juillet de l'année en cours. Celles du ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger,

Jean Claude Gakosso ; du ministre de la Défense Nationale, Charles Richard Mondjo ; de la ministre de la Promotion de la Femme, et de l'Intégration de la Femme au Développement et du ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux, Jean Jacques Bouya.

Aussi, le nombre de visas pour études a doublé en deux ans en dehors de l'augmentation de la demande de plus de 15% à Brazzaville. Par contre du côté français, depuis le début de 2014, la communauté a augmenté de 33% à Pointe-Noire, avec plus de 4700 inscrits, majoritaire-

ment expatriés du secteur privé et de 20% à Brazzaville avec plus de 2400 inscrits. « Je voudrais vous redire combien votre présence et la contribution que vous avez apportées, à travers vos activités, à la relation avec la République du Congo, sont importantes et appréciées de votre ambassade », a indiqué Franz Coïdan, s'adressant à ses compatriotes.

La coopération entre Français et Congolais a visiblement les beaux jours devant elle. Les acteurs politiques, économiques, culturelles, et bien d'autres, travaillent d'arrache-pied pour continuer à raffermir les liens qui relèvent d'un passé lointain, séculaire, remontant jusqu'à Pierre Savorgnan de Brazza... En rappel, la fête nationale française célébrée à Brazzaville à la case De Gaulle s'est bien passée, en présence notamment des acteurs politiques congolais de tout bord, les ambassadeurs accrédités au Congo même si des heures après la fin de la célébration, la nouvelle de l'attentat de Nice est venue bouleverser les esprits...

Rominique Nerplat Makaya

MAROC

Probable retour dans l'UA

Après 32 ans d'absence, le Maroc veut réintégrer « sans conditions » l'Union africaine.

Dans le cadre d'une démarche menée par le royaume pour rejoindre l'Union africaine (UA), l'émissaire marocain Taïeb Fassi-Fihri a déclaré au président Kényan Uhuru Kenyatta que le Maroc désirait revenir dans l'organisation continentale. Le chef de l'Etat kényan s'est, en effet, engagé à travailler pour la cause marocaine.

Dans le même élan, une délégation marocaine a entrepris des négociations auprès des délégués d'autres pays du continent, au sommet de l'Union africaine à Kigali, dans le but de sceller le retour du Maroc au sein de l'organisation. Pour y arriver, le ministre marocain des Affaires étrangères s'est déjà rendu dans plusieurs pays africains, dont l'Egypte, l'Ethiopie, la Libye et le Soudan. Le Maroc a quitté depuis 1984 l'ex-Organisation de l'unité africaine, devenue Union africaine en 2002. Rabat avait pris cette décision en reprochant à l'organisation africaine de reconnaître la souveraineté du Sahara Occidental, qu'il considère encore comme une partie de son territoire.

Josiane Mambou Loukoula

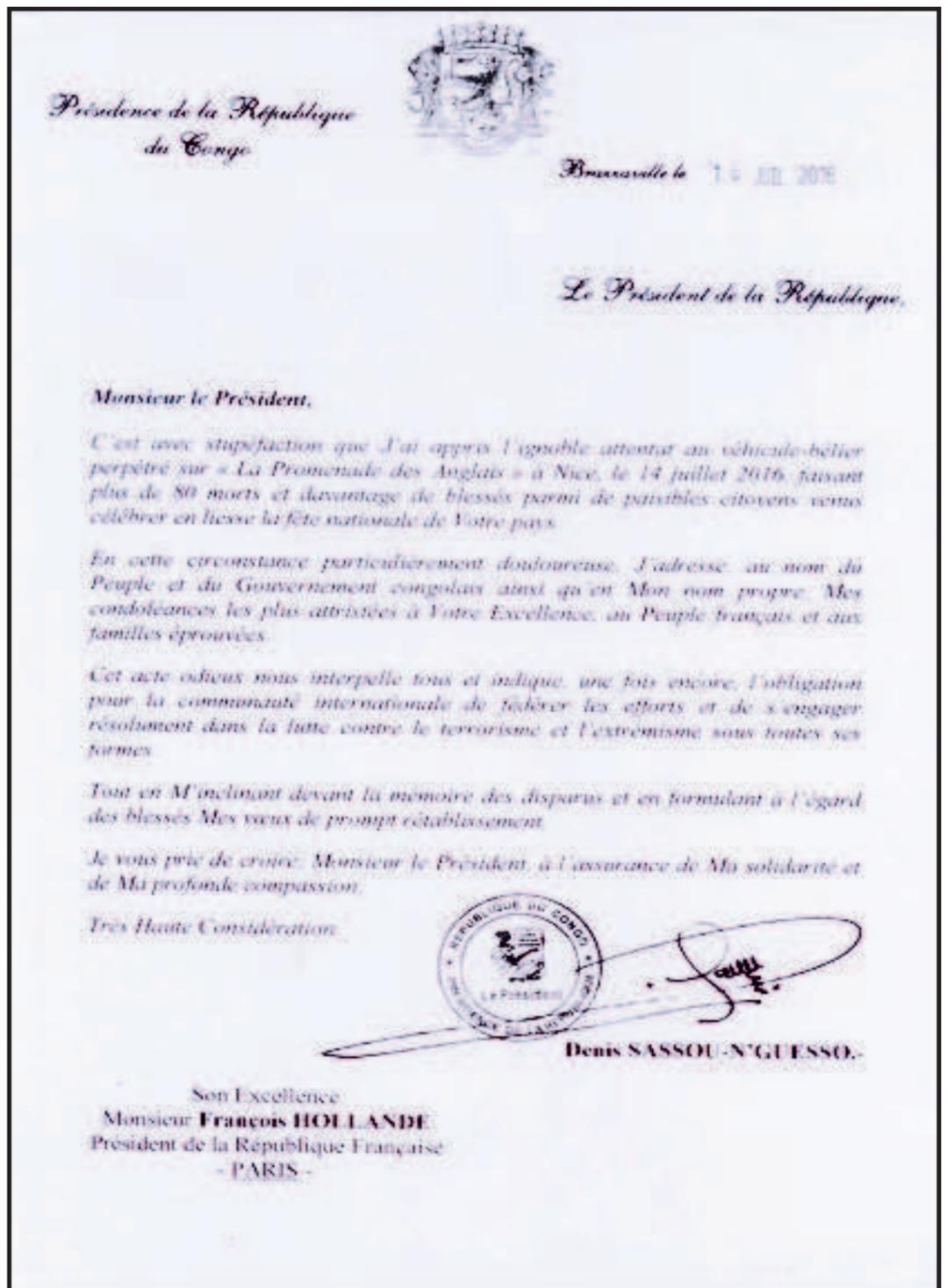
COMMUNIQUE DE L'AMBASSADE DE TURQUIE A BRAZZAVILLE

Les événements qui se sont déroulés en Turquie dans la nuit du 15 juillet constituaient une tentative de coup d'Etat contre le gouvernement démocratiquement élu. Il s'agit de l'action d'un groupe minoritaire au sein des forces armées. La nation turque y a fait face dans l'unité et la solidarité.

La situation est sous contrôle. Le président de la République et le gouvernement sont en fonction. L'Assemblée nationale, majorité et opposition confondues, s'est réunie dans l'après-midi du 16 juillet pour condamner à l'unisson la tentative de coup d'Etat.

Nous apprécions le soutien des pays amis, dont le peuple congolais, contre cette tentative avortée de renversement du régime démocratique en Turquie.

Fait à Brazzaville, le vendredi 16 juillet 2016
Can Incesu, ambassadeur de la Turquie en République du Congo



STARK

PREMIUM BEER

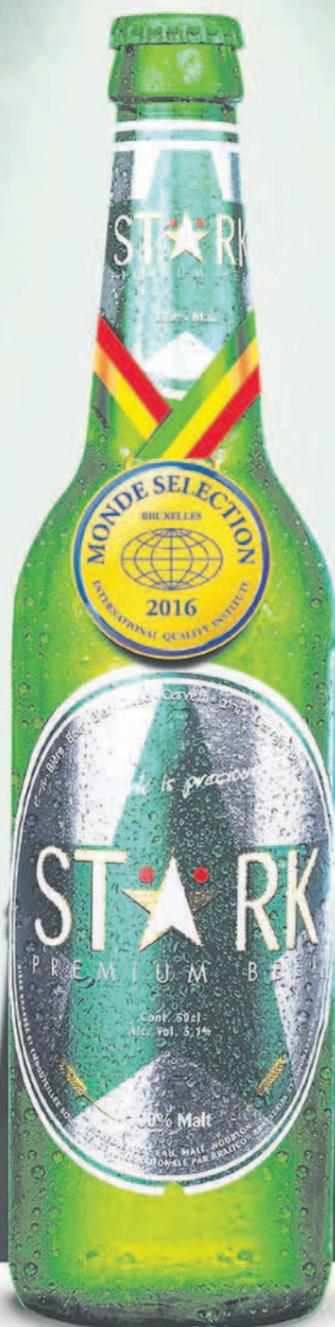


MONDE SELECTION,
Internationale Quality Institute,
GOLD Quality Award 2016

L'OR

pour la plus
Précieuse
des bières

100% malt
100% Congolaise



Stark is precious

BRALICO
BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO

INTERVIEW

Denis Sassou N'Guesso : « La lutte contre le trafic de médicaments contrefaits est un enjeu vital pour l'Afrique »

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le président, du 10 au 18 juillet se tient à Kigali un Sommet de l'Union Africaine auquel vous assisterez. Avez-vous l'intention de prendre une initiative lors de ce Sommet ?

Denis Sassou N'Guesso :

Le développement du continent africain et le devenir des générations futures sont gravement compromis par un sérieux problème de santé publique dû au trafic des médicaments contrefaits et des produits dangereux pour la santé. Je me suis ouvert de cette préoccupation auprès de plusieurs chefs d'Etats africains qui m'ont encouragé à prendre une initiative forte lors du prochain sommet de l'Union Africaine. Je ferai donc une communication sur ce sujet à Kigali et je proposerai un certain nombre de mesures à prendre pour lutter contre ce fléau.

L.D.B. : Si ce problème de santé publique est si préoccupant pourquoi attendre le Sommet de l'Union Africaine pour le dénoncer ?

D.S.N. : Il ne s'agit pas seulement de dénoncer un risque sanitaire mais de prendre des mesures concrètes pour le juguler. Trop souvent des annonces solennelles, des promesses ou des engagements forts sur des sujets de société ne sont guère suivis d'effet faute de détermination et de courage politique. Le Sommet de l'Union Africaine est une tribune privilégiée pour sensibiliser le continent africain à un risque sanitaire qui touche tous les pays et pas seulement l'un d'entre eux. Mais parallèlement à cette initiative que je prendrai à Kigali je vais proposer au gouvernement d'initier au niveau du Congo des mesures concrètes afin de lutter contre ce trafic mortifère. Ces mesures devront s'articuler avec celles que

je souhaite voir prises à l'échelle du continent.

L.D.B. : Vous parlez d'un risque majeur pour la santé des Africains qu'engendre un trafic mortifère. En quoi ce trafic peu connu de l'opinion publique et qui n'intéresse guère les médias est-il une cause sanitaire prioritaire ?

D.S.N. : Le décalage entre une faible mobilisation de l'opinion publique et des gouvernants du monde face à un trafic dévastateur en terme de santé publique et des données objectives qui parlent d'elles-mêmes m'ont convaincu de la nécessité d'agir ici, au niveau de l'Union Africaine et en septembre à la tribune des Nations unies. Voici quelques données chiffrées non exhaustives sur le trafic qui se développe dans une insouciance générale sur tous les continents, mais qui touche plus particulièrement l'Afrique : il génère un revenu annuel pour le crime transnational évalué en 2015 à 200 milliards de dollars américains, plus que le PIB du Congo, et tue 800.000 personnes dans le monde chaque année. Face à ce fléau mondial les continents et les pays ne sont pas égaux puisque les pays développés sont plus épargnés que ceux en voie de développement : 1% des médicaments vendus en Europe ou aux Etats-Unis sont contrefaits, contre 30% en Afrique. Dans certains pays du continent ce taux monte à 70%. Par ailleurs ce sont les molécules les plus indispensables pour la santé qui sont contrefaites : antibiotiques, antipaludéens, médicaments contre le virus du Sida ou contre le cancer. Une revue scientifique américaine a fait état de ce que 120.000 jeunes africains sont morts en 2013 pour avoir suivi un traitement antipaludéen avec des médicaments frelatés. Face à ce constat l'on ne peut pas

ne pas réagir. Je le ferai pour le Congo et pour le continent africain. J'y suis d'ores et déjà encouragé. Je suis convaincu que j'aurai l'adhésion de tous les pays membres de l'Union Africaine.

L.D.B. : Quelles mesures comptez-vous prendre au niveau du Congo ?

D.S.N. : J'ai dit que, sans attendre, je prendrai des mesures ici au Congo pour lutter contre ce trafic et ces marchands de mort. Je vais demander au Premier ministre de créer un Haut-Commissariat chargé de la répression du trafic illicite de médicaments contrefaits et de produits dangereux pour la santé à vocation interministérielle car ses missions seront transversales. Il sera chargé de mettre en œuvre les orientations prises par le gouvernement sous mon initiative pour lutter contre ce trafic sous toutes ses formes. Pour son fonctionnement, il disposera d'un appareil administratif dédié, dont un Conseil d'Orientation. Le Haut-Commissariat sera épaulé dans l'exercice de ses missions par un Institut faisant appel à des personnalités universitaires, de la société civile, du monde politique et d'organisations non gouvernementales ou de fondations ayant pour objet la préservation de la santé ou la promotion de la Paix.

L.D.B. : Espérez-vous que les Congolais vous apportent leur soutien pour cette initiative ?

D.S.N. : Comment pourrais-je douter que les Congolais ne prennent pas la mesure de l'acuité de ce danger qui les frappe de plein fouet au cœur de leur foyer ? Qui peut réellement contester qu'il s'agit d'une cause nationale ? Qui, dans ce pays et en Afrique,



peut accepter que le continent africain soit la première victime d'une activité criminelle transnationale qui tue des centaines des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants de ce continent. Un crime contre l'humanité qui se développe à bas bruit dans une relative indifférence de la communauté internationale. Je n'accepte pas cette fatalité et je suis résolu à faire de ce combat une priorité politique. Ce combat doit être mené par tous. J'appelle donc tous les Congolais sans exclusive ni considération partisane à me soutenir dans cette lutte contre ce trafic, contre ces réseaux criminels qui sèment la mort dans ce pays en tuant de façon indiscriminée ceux qui prennent des médicaments censés les guérir. Sans le soutien de tous les Congolais et de la communauté internationale nous ne gagnerons pas ce combat.

L.D.B. : Vous parlez de communauté internationale. Qu'attendez-vous d'elle ?

D.S.N. : J'attends d'elle qu'elle se mobilise et en particulier les pays du Nord, les pays développés. La lutte pour la santé qui doit être une cause univer-

selle commence par un combat international résolu contre le trafic illicite des médicaments contrefaits et des produits dangereux pour la santé. La communauté internationale doit être à la hauteur de cet enjeu aussi important que le réchauffement climatique car il hypothèque gravement le développement de nos sociétés et les générations futures. C'est un facteur d'instabilité qui freine le développement, nourrit les peurs, ruine les attentes légitimes d'une guérison espérée, attente gravement au principe d'un accès égal à des soins de qualité et exacerbe les tensions socio-politiques. Il porte atteinte à la paix tant nécessaire aujourd'hui dans un univers sécuritaire volatil, notamment en Afrique. J'appelle la communauté internationale à me soutenir. Je convoquerai prochainement les ambassadeurs en poste au Congo pour leur faire part des mesures que j'entends prendre dans ce domaine et solliciter leurs concours. Je ferai, par ailleurs, une communication sur ce sujet à la tribune des Nations unies en septembre prochain.

Propos recueillis par Les Dépêches de Brazzaville

LIVRE

« Le mariage interdit » présenté à l'IFC de Brazzaville

Cet ouvrage d'Edouard Kali-Tchikati, qui fustige les antivaleurs autour du mariage, compte 124 pages pour douze chapitres. Il a été édité par l'Harmattan-Congo et sa présentation récemment à l'Institut français du Congo (IFC) par le Forum des gens des lettres, intervient une année après celle faite à Paris en France en 2015.

Le roman d'Edouard Kali-Tchikati dénonce la polygamie, le concubinage et le mysticisme dans le mariage. Présentant cet ouvrage, Florent Sogni Zaou, écrivain et journaliste, a précisé que « Le mariage interdit » est une oeuvre écrite dans un style romanesque simple, fluide et limpide, accessible à la compréhension de tous. Observateur averti de



Edouard Kali-Tchikati

la société, Edouard Kali-Tchikati relate des réalités sociales, le vécu quotidien de tout être humain.

La scène de ce roman se déroule à Ndji-Ndji. Il s'agit de l'histoire d'un jeune homme nommé Houyivane, travaillant dans une entreprise pétrolière. Il épouse Zibline avec qui il donne naissance à quatre enfants en douze ans. Mais le mariage péroréclite avec l'entrée en scène d'une autre femme dans la vie de Houyivane : Landou. Houyivane cherche vainement le divorce d'avec Zibline mais qu'il n'obtient pas. Toutefois, il applique la loi du plus fort. Houyivane poursuit son désordre et se met en couple avec Landou. Zibline est mise en quarantaine mais ne s'avoue pas vaincue. Elle réussit à perturber le nouveau mariage de son homme par le biais de sa fille ainée Nathalie et les trois autres. La vie du nouveau couple prend donc de l'eau de partout. Landou

fait face à des cauchemars, des menaces tant sur le plan naturel que surnaturel. Sa conscience est entamée. Elle finit par jeter l'éponge, ce qui remet Zibline en selle. Le mariage entre Houyivane et Landou est donc un mariage interdit parce qu'il ne repose pas sur du solide. Répondant aux questions de la presse, Edouard Kali Tchikati a déploré le fait qu'au Congo les gens achètent moins le livre, alors qu'ailleurs ça s'écoule plus facilement. Peut-être que c'est le pouvoir d'achat qui bloque, pense-t-il. Il a déploré aussi le fait qu'au niveau des programmes scolaires, ce sont les mêmes auteurs qui sont répétés. Les nouveaux auteurs ne sont pas connus, regrettant d'être plus connu à l'extérieur

que dans son propre pays.

Qui est Edouard Kali-Tchikati ?

Né en 1955 dans le district de Hinda, département du Kouilou, Edouard Kali-Tchikati est ingénieur des Eaux et forêts et spécialiste en aquaculture. Il a occupé successivement plusieurs fonctions dans l'administration congolaise. Il est marié et père de trois enfants. « Le fonctionnaire naguère respecté et envié » est sa première publication avant « Le baptême de feu, bénédiction ou jugement ? » et « Le mouvement prophétique, réveil spirituel » en 2011 et 2013. Le mariage interdit, vendu à 10.000 FCFA est déjà disponible dans les librairies.

Bruno Okokana

REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE

Le boum démographique en Afrique constitue à la fois un danger et une opportunité, Financial Times, 7 juillet 2016.

Certains événements, tels que les attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les attentats terroristes en Europe et en Afrique ou le Brexit, entraînent des changements dans le monde du jour au lendemain. D'autres le font plus discrètement, l'explosion démographique de l'Afrique est un de ces événements majeurs que l'on n'appréhende pas d'emblée.

L'un des grands changements structurels des prochaines décennies sera l'énorme décalage relatif de la population mondiale par rapport à l'Afrique. Aujourd'hui, plus de 1 milliard de personnes vivent en Afrique, à peu près autant qu'en Europe ou aux Amériques. Mais si ces continents ont cessé de voir leurs populations croître, il n'en est pas de même en Afrique.

La population africaine va doubler pour atteindre 2 milliards d'ici 2050. L'Asie va également s'enrichir d'un milliard des personnes pour atteindre 5 milliards - et ensuite se stabiliser. L'Afrique, en contraste, verra sa population augmenter. En 2100, sa population pourrait doubler, selon les experts des Nations unies, source à partir de laquelle ces estimations sont fournies. Si cela est exact, à la fin de ce siècle, au moins 4 milliards des 11 milliards de la population mondiale sera africaine, contre seulement 1 milliard aujourd'hui.

La hausse vertigineuse doit au fait que la mortalité infantile a chuté de façon spectaculaire, et l'espérance de vie, quoiqu'encore faible, s'est améliorée. Les taux de natalité restent élevés à environ cinq enfants par femme. Jusqu'à ce que le taux de fécondité de l'Afrique diminue fortement, sa population va croître de façon exponentielle.

Néanmoins, un gros problème subsiste en Afrique et peut se résumer en un mot : emploi. Contrairement à l'Asie, qui a transformé les agriculteurs en ouvriers d'usine à la suite d'une industrialisation forte, le développement économique est insuffisant en Afrique. Seuls quelques pays, parmi lesquels l'Éthiopie, ont une politique industrielle cohérente permettant d'« absorber » le surplus de population.

L'histoire de l'Afrique se joue au niveau des États et des villes, c'est-à-dire de la politique conduite et de l'urbanisation. Pour ce faire, il faudra : une révolution agricole, des villes planifiées, une industrialisation, des dizaines de millions d'emplois créés et des institutions dignes de confiance.

Sonya Ciesnik

FAIRE-PART

Le 17 juillet 2016

Ilona Lisa Rana

Oba D'Ansi

a fêté un heureux anniversaire.

Une pieuse

pensée pour elle.



17 juillet 2010 - 17 juillet 2016, voici, aujourd'hui, six ans que le Tout Puissant a arrêté l'horloge du temps humain de notre bien aimé BAN ANGUELE SOHONDZE.

En cette période de triste anniversaire, sa famille prie tous ceux qui l'ayant connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire

À Dieu nous sommes à Lui nous retournons.



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES (PSTAT)

ERRATUM N°1

Le présent avis apporte des modifications sur la publication de l'AMI n° 13/PSTAT- MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16 paru dans l'édition n° 2654 du vendredi 08 juillet 2016 en page 04

Au lieu de :

“ Recrutement d'un consultant individuel international en comptabilité nationale “

Lire :

“ **Recrutement de trois (03) consultants individuels (un (01) consultant individuel international principal, un (01) consultant national statisticien et un (01) consultant individuel national technicien supérieur en informatique) de l'étude diagnostique pour la mise en place d'un Système d'Information fiable pour le Système Statistique National de la République du Congo “**

Toutes les autres dispositions de l'AMI restent inchangées.

Toutes nos excuses.

NÉCROLOGIE

Les enfants Oloumba, les amilles Etokabeka, Mabona Georges et Indoti ; mesdames Oloumba nées Boubongo Thérèse et Edzoko Mélanie informent les parents, amis et connaissances ainsi que ceux des villages Bokouélé, Lipounou, Ehot, Mokonda dans le district de Tchicapika, la famille de Mossaka et celle des villages Niangué et Bondzala à Impfondo du décès de leur père, frère et époux Benoît Oloumba, président du comité des sages du district de Mossaka, survenu le 14 juillet 2016 au CHU-B.

La veillée mortuaire se tient au n°39 rue Tchitondi à Talangai, arrêt de bus Église Kimbanguiste. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



9 juillet 2014 - 9 Juillet 2016 : Il y a 2 ans était arrachée à l'affection de ses parents, amis et connaissances, mademoiselle Mampouya Andrée Ginette Valérie, décédée des suites d'une maladie.

2 ans après cette brutale disparition, la famille Mampouya, les grandes familles Kimpandzou et Mbembé convient à une méditation en prière tous ceux ou celles qui ont connu la défunte d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que toute la miséricorde du Très-Haut accompagne à jamais le repos éternel de son âme.

17 juillet 2011- 17 juillet 2016, jour pour jour, voici cinq (5) ans déjà, que Gaston BOMBO « EYEMBET » fut subitement arraché à l'affection de ses enfants, petits fils et de sa famille. La marche irréversible du temps ne peut effacer la douleur de la disparition prématurée d'un être cher, tout comme le souvenir de ses œuvres.

En cette date commémorative, les enfants BOMBO, NDEBA et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa tes conseils de sage, ta générosité, ton humilité et ton amour pour tes semblables guideront toujours nos pats.

Que ton âme repose en paix au coté de nos ancêtres.






LAPTOP HP NOTEBOOK

à 199.000
FCFA HT
Seulement !



- * Processeur E1-6015
- * Mémoire RAM 2GB
- * Disque dur 500GB
- * Ecran 15.6 HD

Garantie
3 ans

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

ANNONCE TOTAL E&P Congo

Concours d'entrée 2016 aux « classes Renforcées » du Lycée Victor

Pour la 7^{ème} année consécutive, TOTAL E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscriptions aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique, etc.).

Le concours aura lieu à Pointe-Noire du 8 au 9 août à la suite d'une présélection sur dossier.

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 1^{er} juin au 11 juillet aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (Villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité (2)
- 1 Certificat de nationalité.

Bonne chance !

NÉCROLOGIE

Le commandant de l'Unité d'intervention près la Direction départementale de la police de Brazzaville et l'ensemble du personnel ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, connaissances et collègues, le décès de l'adjudant de police Aimé Adrien Bakala, survenu le 10 juillet 2016 au CHU-B. La veillée mortuaire se tient au n°1, rue Djambala à Mougali. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Le cercle Gestion et développement organise en partenariat avec le Cabinet d'expertise comptable GPI, L'INITIATION À LA COMPTABILITÉ OHADA SUR ORDINATEUR.

Inscription : 10 000

Durée : 20 séances de 2 heures chacune

Prix : 40 000 (exception aux étudiants)

Emploi du temps : Selon la disponibilité de l'apprenant

Adresse : 1er étage immeuble Boli, arrêt Eboma poko, Massengo Soprogi

Tél. : 06 666 51 20 / 05 528 55 43 / 06 962 00 11 / 06 438 08 64

E.mail : ciscohadapourtous@gmail.com



INCUBATEUR
SOUNGA NGA



Chères sœurs du Congo Brazzaville, vous pouvez dès aujourd'hui proposer votre candidature pour participer au projet de soutien et de développement de votre entreprise, l'Incubateur Sounga Nga. Il vous suffit de télécharger et remplir votre dossier puis de le renvoyer à l'adresse mail indiquée.

> Téléchargez ici votre dossier de candidature :

www.fondationsounga.org/sounga-nga



SÉCURITÉ GUARD CONGO



Email : groupeyannick@yahoo.fr

www.securityguardcongo.com

Tél. : 01 679 78 78 - 06 679 78 78

NOS SERVICES

-Gardiennage et intervention / Protection / Accompagnement / VIP,
HP, Stars à la demande du client / sécurité incendie

POURPARLERS GOUVERNEMENT-M23

François Muamba démissionne du MNS

Il a annoncé le 14 juillet sa démission du poste de coordonnateur du mécanisme national de suivi des « déclarations de Nairobi » signées par Kinshasa et l'ex-rébellion du M23, fin décembre 2013, déclarant avoir « pris la mesure du temps et des circonstances que notre pays vit en cette année cruciale 2016 ».

La démission fracassante de François Muamba, le représentant du gouvernement dans les pourparlers avec le Mouvement du 23 mars (M23), dernier avatar des rébellions, à dominance tutsi, soutenues par le Rwanda et l'Ouganda dans l'est de la RDC, continue à faire jaser. On s'y attendait le moins du monde, surtout au regard des velléités récemment affichées par les ex-miliciens du M23 de reprendre la lutte armée, s'estimant être lésés dans l'exécution des engagements conclus avec Kinshasa visant à sceller la fin des hostilités. François Muamba a pris tout le monde de court en annonçant le 14 juillet sa démission du poste de coordonnateur du mécanisme national de suivi des « déclarations de Nairobi » signées par Kinshasa et le M23 fin décembre 2013. Dans la



François Muamba

correspondance adressée au chef de l'Etat, il choisit ses mots, laisse transparaître son esprit républicain et y va avec tact pour ménager certaines susceptibilités. « En ce moment où je prends congé de mes fonctions, je mesure la portée, et vous remercie, de votre

volonté républicaine de m'avoir d'abord impliqué dans les négociations dites de Kampala, - au moment où le pays était agressé de l'extérieur, et ensuite, le suivi de la supervision de la mise en œuvre de l'Accord-cadre subsé-

quent, alors que je n'appartiens pas à votre famille politique », écrit-il. Le désormais ex-coordonnateur du MNS indique respecter les choix du chef de l'Etat et assumer pleinement les siens après avoir, dit-il, « pris la mesure du temps et des circonstances que notre pays vit en cette année cru-

ciale 2016 ». Qu'est-ce qui cache cette démission ? Les spéculations vont bon train. Les tribulations des dernières heures, la perspective du dialogue et surtout les incertitudes qui caractérisent la gestion politique immédiate du pays en seraient-ils pour quelque chose ? Dieu seul sait. « Lorsqu'on ne partage plus les mêmes convictions, on se sépare (...) Par ce geste, j'ai invité le chef de l'Etat à respecter la Constitution », a-t-il déclaré à l'AFP, sans plus de précisions. Pour rappel, après dix-huit mois de guérilla au Nord-Kivu, le M23 alors vaincu par les FARDC appuyées par la Monusco, avait signé avec Kinshasa à Nairobi des déclarations d'engagement ouvrant ainsi la voie au rapatriement de la plupart des combattants du Mouvement en vue de leur réinsertion dans la vie civile, au retour de plusieurs centaines de milliers de réfugiés congolais et à la résolution des questions foncières et ethniques à l'origine de la violence qui déchire l'Est de la RDC depuis plus de vingt ans. À l'arrivée, force a été de constater que l'amnistie n'avait pas résolu le problème du rapatriement des ex-M23, dont une grande partie tarde encore à regagner leur pays.

Alain Diasso

SECRÉTARIAT PERMANENT DU PALU

Lugi Gizenga nomme les membres des cabinets et des services d'appoint

L'objectif visé est d'accroître l'efficacité et d'assurer le bon fonctionnement du secrétariat permanent, l'organe-phare dans la direction du Palu.

Le Parti lumumbiste unifié (Palu) vient de procéder à la nomination des membres des cabinets et des services d'appoint au secrétariat permanent. C'était par voie d'un acte de nomination signé le 13 juillet par le secrétaire permanent et porte-parole Lugi Gizenga. Ce léger réaménagement à l'intérieur des structures du parti procède du besoin ressenti d'avoir un service d'appoint au sein du Secrétariat permanent du Palu devant assurer les tâches administratives et quotidiennes en vue d'accroître son efficacité et son bon fonctionnement.

Au terme de cet acte de nomination, plusieurs cadres ont été promus à de nouvelles fonctions et d'autres confirmés par rapport à leur ancien statut. Ainsi donc, huit personnalités seront chargées d'administrer le cabinet du secrétaire permanent et porte-parole avec comme assistant principal Pierre Mwaku Nzaji, tandis que Paul Nkweni Paul assumera les

tâches d'assistant politique chargé de communication et presse. Les trois cabinets des secrétaires permanents adjoints ont également été reconfigurés avec des nominations au niveau de premier assistant, du secrétariat et du protocole. Le secrétariat administratif, les services de trésorerie et caisse, d'intendance, d'archives, de protocole, du courrier, de charroi automobile, de nettoyage, de maintenance, de sécurité et garde n'échappent pas non plus à cette cure d'assainissement imprimée par la direction du parti.

Quant à la cellule Presse, elle sera désormais pilotée par Martin Kilabi, un chevronné qui maîtrise les arcanes de la communication et sur qui, le Palu compte pour porter encore plus loin ses idéaux. Le satisfécit est total au niveau de la corporation qui se réjouit du choix porté sur ce professionnel des médias dont la discipline, le dévouement au travail et la bonne moralité n'ont jamais souffert de la moindre contestation. Quant à la cellule électorale, elle est placée sous la gestion de trois cadres, dont Félicien Luhuus nommé premier secrétaire administratif pour les élections.

A.D.

GRÈVE À L'HÔPITAL DU CINQUANTAIRE

Le Professeur Willy Makiashi pour une solution concertée

Une lueur d'espoir pour une issue pacifique à la crise qui prévaut dans cette formation hospitalière est désormais envisageable avec la mise sur pied d'une commission mixte chargée d'y remédier par des solutions idoines.

Le 13 juillet dernier, le vice-Premier ministre, ministre de l'Emploi, travail et prévoyance sociale a créé la sensation en débarquant dans la fournaise de l'hôpital du cinquantaire où la tension était à son comble au troisième jour d'une grève sèche observée par le personnel congolais œuvrant dans cet établissement hospitalier. L'arrivée sur le lieu du Professeur Willy Makiashi aura eu le mérite de calmer les esprits surchauffés et visiblement portés vers une logique de confrontation plutôt en lieu et place d'un dialogue constructif. Pour une première descente sur le site d'un membre du gouvernement de cet acabit, il y a lieu de se féliciter du fait que sa présence soit perçue comme un facteur de dissuasion pour les grévistes. Sur le coup, ils ont renoué avec le serment d'Hippocrate en renonçant à leur grève. Avec tact et minutie, le Prof Willy Makiashi s'est attelé, de prime à bord, à réunir les parties en présence, en l'occurrence, le directeur général de l'hôpital Rhaman Padiyath et les représentants des manifestants. Pendant près de deux heures, il leur a parlé tout

en démontrant le caractère inopportun de la grève dont les conséquences sont énormes sur le plan social. Il découle de cette réunion qu'un compromis a pu être trouvé pour une solution concertée entre les deux parties. Le gouvernement, par l'entremise du vice-Premier ministre a, à cette occasion, réitéré sa confiance à l'actuelle direction de l'hôpital avant d'inviter les grévistes à l'accompagner dans sa tâche d'administration de cet établissement hospitalier.

Dans la foulée, il a été annoncé la constitution d'une commission mixte constituée des représentants des deux parties pour résoudre définitivement l'ensemble des revendications des grévistes. Cette commission de crise placée sous la supervision de l'inspection générale du travail est constituée des experts de la vice-Primature de l'emploi, travail et prévoyance sociale, des membres du Comité directeur de l'Hôpital du cinquantaire et des représentants des travailleurs.

Les revendications des grévistes sont multiples et touchent divers aspects directement liés au fonctionnement de l'hôpital. Brossant à l'intention de leur hôte le tableau sombre de leur vécu quotidien au sein de l'hôpital, ils ont, entre autres, dénoncé la violation par l'actuel gestionnaire des instruments juridiques sur base desquels fonctionne l'hôpital, leur statut ambigu

et équivoque réduit à la sous-traitance, les licenciements abusifs au mépris du Code de travail en vigueur, la disparité des salaires qui se négocient selon les affinités avec l'employeur, l'inexistence de contrat de travail et de convention collective, les mauvaises conditions de travail non conformes à la législation congolaise etc.

Pour sa part, le directeur général de l'hôpital Rhaman Padiyath a reconnu certaines failles et insuffisances dans la gestion de l'hôpital telles que reprises dans le cahier de charges des manifestants, notamment l'absence de contrats liant les parties, le manque des instruments appropriés de gestion etc. Il a promis au vice-Premier ministre, de consulter dans les meilleurs délais l'Inspection générale du travail et son personnel dans le but de recréer la confiance au sein de l'Hôpital du cinquantaire. Convaincu par la pertinence des propos du Prof. Willy Makiashi dont ils ont loué le sens d'écoute et la volonté de rétablir la paix sociale au sein de l'hôpital, les grévistes ont résolu, séance tenante, de reprendre leurs bistouris et leurs blouses blanches rangées au placard.

Tous les regards sont à présent tournés vers la commission mixte mise en place qui a la lourde charge d'aplanir les divergences et de donner satisfaction aux revendications sociales du personnel soignant.

A.D.

CONGO-UNICEF

Clôture de la revue semestrielle 2016 du programme de coopération

Au cours de cette rencontre, il était question aux participants de passer en revue les différentes interventions du programme de coopération signé entre le gouvernement et l'Unicef pour l'année en cours pour la ville de Kinshasa.

Grâce à cet exercice semestriel, les participants ont non seulement identifié et examiné les principales contraintes et défis ayant entravé l'atteinte des résultats mais aussi défini et présenté les principales orientations et les perspectives. Ils ont également documenté les changements possibles.

C'est dans ce cadre que les membres du groupe Eau, hygiène et assainissement, ont recommandé le renforcement des capacités des partenaires en gestion financière, cela à chaque début de l'année, en vue de remédier aux contraintes rencontrées.

Ils ont également plaidé pour l'accélération de la durée de traitement des documents de protocole d'accord entre l'Unicef et les Organisations de la société civile (PCA) et des fiches techniques à financer dans le délai, le renforcement des capacités des Equipes de facilitation locale (E-FL). Un autre point abordé :



Le programme de coopération RDC-UNICEF vise à améliorer les conditions des femmes et des enfants

rendre disponible la cartographie des zones favorables aux forages manuels.

Pour leur part, les membres du groupe "Protection", ont recommandé le renforcement de la collaboration entre les bureaux de l'état civil et les maternités ainsi que la vulgarisation des normes existantes de la protection.

L'engagement de l'Unicef

Partenaire incontournable de la RDC, l'Unicef, par le biais de son représentant a rassuré la RDC de l'engagement de son agence « *de tout mettre en œuvre pour mobiliser les moyens techniques et financiers nécessaires à l'atteinte des objectifs ambitieux de ce programme de coopération pour la période 2013-2017*

». Il a par ailleurs souligné que grâce à la confiance de nos bailleurs de fonds, gouvernementaux et du secteur privé, il est rassurant de constater que notre programme de coopération ne souffre d'aucun déficit de financement.

Clôture de cette revue dans la salle de conférence du programme national de lutte contre le sida,

le ministre provincial du Plan, Budget, Travaux publics et infrastructures, Robert Luzolanu, a fait savoir que ces revues offrent une opportunité particulière de faire le tour d'horizon des actions entreprises et des efforts consentis pendant une période de mise en œuvre des activités du programme notamment l'évaluation des principaux résultats obtenus au regard des objectifs fixés.

Il a indiqué que le Programme de coopération RDC-Unicef qui vient d'être évalué s'inscrit dans le cycle programmatique 2013-2017 qui touche à sa fin dans une année.

Tout en félicitant les nombreuses réalisations accomplies notamment la construction et l'aménagement des systèmes d'approvisionnement en eau dans les villages et écoles assainis et la prise en charge scolaire de 9375 enfants vulnérables dans la ville de Kinshasa, le ministre provincial du plan a toutefois déploré la perte par un nombre important de villages et écoles déjà certifiés de leur statut de villages et écoles assainis, ainsi que la faible disponibilité du Programme national de l'enseignement primaire (PNEP) dans les écoles publiques de la ville.

Aline Nzuzi

AVIATION CIVILE

L'Afrique dans le top 100 mondial

Au total, 280 compagnies aériennes dans le monde ont fait l'objet d'une sévère évaluation de la société britannique Skytrax. Celle-ci a dévoilé il y a peu le classement World Airlines Awards 2016, en marge du Salon aéronautique de Farnborough, au Royaume-Uni. La région africaine y est représentée par six transporteurs qui font partie du top 100 des meilleures compagnies examinées. C'est l'Afrique du Sud à travers la South African Airways qui vient en tête de la sélection africaine, même si la compagnie du pays arc-en-ciel a perdu sept places au niveau mondial.

Au niveau mondial, la compagnie aérienne sud-africaine du pays occupe désormais la 41ème place, devant Air Seychelles (63ème), Air Mauritius (73ème), Éthiopien Airlines (76ème), Kenya Airways (85ème) et TAAG Angola (86ème). La compagnie angolaise a gagné 4 places, soit la plus forte progression africaine. Cette évaluation est réalisée auprès de 19 millions d'utilisateurs de transports aériens dans plus de 104 pays. Les évaluateurs ont tenu compte de 41 indicateurs de performance. Au-delà de la situation mondiale, l'enquête a révélé également les meilleures compagnies africaines pour les destinations régionales. Il en ressort que Royal Air Maroc vient en première position pour la troisième année consécutive. Et puis, dans le top 10, il y a également Air Namibia, Tunisair, Afriqiyah Airways, Rwandair, Sénégal Airlines, Air Côte d'Ivoire, Air Burkina, Air Botswana et Libyan Airlines. Signalant qu'Éthiopien Airlines a été reconnue comme la meilleure compagnie africaine pour le service du personnel. Il convient de relever que l'Afrique centrale n'y est pas fortement représentée au niveau mondial et régional, si l'on en juge par la seule présence de l'Angola dans le top 100. À ce jour, les compagnies non-africaines continuent à transporter plus de 80 % du trafic

intercontinental de l'extérieur vers l'Afrique. Les transporteurs internationaux les plus connus dans la région sont, entre autres, Air France (14ème), British Airways (26ème) et Brussels Airlines (59ème). Selon les chiffres de 2014 de l'IATA, le transport aérien africain va présenter bien plus d'enjeux économiques au cours des prochaines années. Déjà il représente actuellement plus d'un milliard de touristes, plus de 30 % des services dans le monde et 50 à 55 % de voyages touristiques. Sur les 20 prochaines années, l'on estime que 7 des 10 principaux marchés à plus forte croissance seront en Afrique. Malgré tout, le secteur aérien africain reste sous-exploité. La situation est d'autant plus complexe que l'Afrique doit composer avec une forte concurrence du marché Asie-pacifique. Pour résister, les dirigeants africains devront rendre leurs compagnies locales plus compétitives, en baissant les charges d'exploitation trop élevées des compagnies nationales qui se répercutent finalement sur les billets d'avion. Des changements sont indispensables dans les procédures de dédouanement. Enfin, il faut espérer une sortie de la liste noire de l'Union Européenne de la plupart des compagnies nationales.

Dans cette Afrique en mouvement, certaines compagnies se dé-

marquent tant bien que mal. Il s'agit, par exemple, des opérateurs aériens sud-africain, kenyan, égyptien, nigérian et éthiopien. Preuve d'une région qui se mobilise, la Décision de Yamoussoukro votée par une dizaine de pays africains vise à créer un marché unique de transport aérien en Afrique. La tâche n'est pour autant pas facile. Et plusieurs cas le confirment. Après l'arrêt des vols internationaux de la Sabena en 1992, Kenya Airways s'est lancé dans une liaison régulière avec la ville congolaise de Goma en 2008, mais sans succès. A présent, Éthiopien Airlines a ouvert sa première ligne internationale en direction de Goma, après Kinshasa et Lubumbashi. Les premiers passagers venant d'Italie et des Pays-Bas via Addis-Abeba ont foulé dernièrement le sol de Goma, la capitale du Nord-Kivu. Toujours en RDC, beaucoup d'analystes projettent un possible rapprochement entre Brussels Airlines et Congo Airways après la fin des opérations de Korongo Airlines, principal partenaire de la compagnie belge, le 4 septembre 2015.

En boostant ainsi les lignes régionales et en comblant les écarts de connectivité des sous-régions africaines, la région est bien partie pour concurrencer les grandes compagnies internationales.

Laurent Essolomwa

CLASSEMENT-FIFA

La RDC rétrograde à la 59^e position en juillet 2016

La RDC a perdu sept places au classement Fifa en juillet par rapport à sa position du mois de juin 2016.



Les Léopards de la RDC

C'est le résultat de la dernière mise à jour de ce classement établi mensuellement par l'instance faïtière du football mondial, mis à jour effectué le jeudi 14 juillet dernier. Le Congo Kinshasa se retrouve donc à la 59e position, cependant demeure dans le top 10 des pays en Afrique, se cabrant à la 9e place. La quatrième place obtenue à la 16e édition du Tournoi Cosafa Cup en juin 2016 en Namibie par les Léopards de la RDC pourrait être la raison de cette régression congolaise au classement Fifa en juillet.

L'on rappelle que la RDC qui avait accédé en demi-finale de cette compétition, a perdu face au Botswana aux tirs au but, avant de tomber à nouveau face aux Boucliers du Roi du Swaziland en match pour la troisième place du tournoi. Les Léopards s'étaient présentés à ce tournoi avec le statut de favori après sa victoire au quatrième Championnat d'Afrique des nations (CHAN) au Rwanda en février 2016.

L'Algérie reste en tête en Afrique, devant la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal, l'Égypte, la Tunisie, le Cameroun, le Maroc, la RDC, et le Mali qui clôture le top 10 en Afrique.

Au niveau mondial, l'Argentine, vice-champion de l'Amérique conserve la tête, devant la Belgique qui a perdu de point suite à sa contre-performance à l'Euro 2016. Viennent ensuite la Colombie, l'Allemagne et le Chili.

Martin Engimo

DIALOGUE POLITIQUE

Edem Kodjo tente le tout pour le tout

L'on peut considérer les récentes consultations menées par le facilitateur désigné par l'Union africaine pour arbitrer le dialogue politique en RD comme celles de la dernière chance.

Le jeudi 14 juillet, Edem Kodjo a mené une intense activité politique en recevant les opposants anti Dialogue au Pullman Grand Hôtel de Kinshasa. L'objectif était de les convaincre d'adhérer à la dynamique mise en branle en tentant d'aplanir quelques divergences concernant leur participation. Sur le tapis, la problématique de l'alternance politique en RDC notamment sur le respect de la Constitution, l'application intégrale de la Résolution 2277 et l'accélération du processus électoral.

Il découle de cette entrevue que les lignes n'ont pas véritablement bougé, les délégués du Front des démocrates et du G7 reçus par l'ex Premier ministre togolais sont, en effet, restés figés dans leurs revendications. Les deux plates-formes de l'opposition n'ont fait que répéter au facilitateur de l'UA leur sempiternel credo qui s'articule essentiellement sur le respect strict du délai constitutionnel de sorte que le 19 décembre prochain ait lieu en RDC une passation civilisée du pouvoir. Les interlocuteurs d'Edem Kodjo reçus séparément ont réitéré leur soutien aux recommandations de Genval qui exigent un dialogue selon la Résolution 2277 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ils refusent pour ainsi dire d'adhérer à l'esprit du forum convoqué par le Chef de l'Etat à travers l'ordonnance du 28 novembre 2015. « Pas de dialogue convoqué par Joseph Kabila, mais un forum selon la Résolution 2277 », ainsi peut se résumer le discours tenu par cette frange de l'opposition au facilitateur de l'UA.

Nonobstant les exigences du Front des démocrates et du G7, Edem Kodjo se montre plutôt optimiste quant au démarrage effectif du dialogue estimant que les conditions « les plus utiles » posées par l'opposition pour participer à ce forum ont, pour la plupart, trouvé des solutions. Elles ont été rapportées aux autorités congolaises et attendent des solutions, a-t-il précisé avant son départ le 15 juillet pour Kigali. La voie étant désormais balisée, il pense même convoquer ce dialogue avant la fin de ce mois de juillet à Kinshasa conformément au délai prescrit par le groupe de soutien à la facilitation lors de sa première réunion à Addis-Abeba.

C'est autant dire que la balle se trouve désormais dans le camp du pouvoir qui doit prouver par des actes son engagement pour la tenue du dialogue politique. Le signal le plus attendu à ce jour, c'est bien la libération des prisonniers politiques et d'opinion, ainsi que la libéralisation réelle de l'espace politique pour rencontrer le vœu exprimé par l'opposition anti Dialogue.

Alain Diasso

DIVISION 1

Quid sur la participation de Renaissance du Congo aux préliminaires ?

Vainqueur de la 52e édition de la Coupe du Congo de football, le FC Renaissance du Congo devrait d'office être qualifié pour le championnat national de football sans passer par les préliminaires, comme ce fut le cas du FC MK, et aussi Don Bosco. Mais ce ne serait pas le cas...

«Le FC Renaissance ne joue pas d'office le championnat de la Ligue nationale de football. Elle ne pourra jouer que lorsqu'elle gagne les préliminaires que va organiser la Fédération congolaise de football association (Fecofa). Donc, on ne peut pas compter le FC Renaissance parmi les clubs qui vont faire partie de la Division 1 puisqu'il y a un préliminaire qui devra être organisé au niveau de la Fédération pour être éligible au championnat de la Linafoot ». C'est la quintessence de la déclaration de Jeef Kapondo, président du comité de gestion de la Ligue nationale de football, le lundi 10 juillet 2016 lors d'un point de presse.

L'autorité garante de l'organisation du championnat national de football (Linafoot) annonçait dans un autre sens le changement du règlement à ce sujet, car depuis plus de deux ans, le vainqueur de la Coupe du Congo accédait directement à la phase qualificative de la Division 1, sans passer par les préliminaires aux-

quels sont soumis les clubs champions de leurs ligues provinciales respectives. Cette position affichée du président du comité de gestion de la Linafoot suscite déjà de l'indignation et de la contestation chez des supporters du FC Renaissance. L'on entend déjà dire que dans cette condition, le club orange né il y a moins de deux ans de la dissidence avec le Daring Club Motema Pembe pourrait boycotter le championnat national de football. L'assemblée générale ordinaire du club prévue le mercredi le 20 juillet 2016 sera certainement l'occasion pour dévoiler la position officielle du club. En attendant, la grogne des supporters qui crient au deux poids deux mesures continue.

Jeef Kapondo a aussi indiqué que cette année, huit clubs rejoindront la Division 1, alors que les 8 derniers de la saison passée seront relégués dans leurs championnats provinciaux respectifs.

En clair, un tournoi qualificatif pour la montée en Division 1 sera organisé en août entre les clubs champions des ententes provinciales afin que les huit meilleurs accèdent à l'élite du football national. Et vraisemblablement, c'est le FC Renaissance du Congo qui va représenter l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfin).

Martin Engimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



COUPS DE FEU À LA MAISON D'ARRÊT

Le ministre Pierre Mabiala demande des explications

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala a échangé jeudi 14 juillet avec les autorités préfectorales de la force publique et de la justice de la ville océane en vue de mieux s'enquérir de l'origine des coups de feu retentis à la Maison d'arrêt de Pointe-Noire.



Pour le ministre, le nœud de la situation est parti d'un dossier de justice concernant deux officiers militaires notamment un commandant et un lieutenant, qui sont poursuivis pour les faits qu'ils auraient commis. Le cas du commandant a bénéficié de la procédure normale reconnue en matière de poursuites judiciaires des officiers de la force publique, alors que s'agissant du lieutenant, la même procédure n'avait pas été observée par madame le juge d'instruction en charge du

dossier. Ceci aurait entraîné le mécontentement d'une quinzaine des militaires qui se seraient révoltés et partis extirper de force le lieutenant de la Maison d'arrêt, alors qu'il y était déjà déféré sous

mandat de dépôt. Ce sont en effet les coups de feu tirés en l'air par les agents en charge de la sécurisation de la Maison d'arrêt pour disperser la foule qui ont semé une panique générale et troublé

l'ordre public.

« Cette situation interpelle le gouvernement de la République et l'ensemble des services concernés, c'est pour cela que le ministre a été dépêché d'ur-

gence à Pointe-Noire en vue de mieux s'enquérir et prendre les mesures nécessaires », a martelé Pierre Mabiala.

Le ministre de la Justice a, entre autres annoncé, le dessaisissement de madame le juge en charge du dossier au profit d'un autre juge d'instruction conformément à la loi, les sanctions disciplinaires de leur hiérarchie respective des quinze militaires et du juge. Il a ensuite indiqué que le militaire enlevé manu militari de la Maison d'arrêt par ses frères d'armes sera rattrapé et continuera d'être entendu par la justice, à la seule condition que le nouveau juge en charge du dossier qui sera désigné par le procureur de la République régularise la formalité tant attendue en informant notamment la hiérarchie militaire qui se chargera de l'escorter devant le nouveau juge d'instruction.

Séverin Ibara

HUMEUR

Quand le sororat, le lévirat et le vih/sida ne font pas bon ménage !

Ces pratiques qui persistent dans certaines parties du pays devraient être dénoncées avec la dernière énergie, car en plus du fait qu'elles sont de plus en plus fustigées comme des « habitudes » rétrogrades limitant les droits des femmes, elles sont devenues obsolètes et sont de vraies « situations » de propagation du virus du sida.

En des termes simples, tentons de signifier ces concepts pour une meilleure appréciation du phénomène par tous. Le sororat est le mariage d'un veuf avec la sœur de son épouse. Et le lévirat est le mariage forcé d'une veuve avec le frère de son mari. Quant à la transmission de la maladie du vih/sida, elle se fait surtout, à travers des relations sexuelles non protégées. Ceci étant, voyez comment on court un grand risque d'être contaminé lorsqu'on observe cette coutume du sororat et du lévirat dans une situation où l'état sérologique du partenaire potentiel est ignoré.

Ces pratiques, au départ étaient vivement conseillées lorsque la maladie du vih/sida n'avait pas encore fait sa pénétration dangereuse dans nos communautés, car les mariages de cette nature là, amélioraient sociologiquement les relations de parenté dans les lignages et garantissaient une meilleure pérennisation dans la prise en charge des enfants au sein du lignage. Oui, les choses ont évolué et ces pratiques deviennent très dangereuses. Elles peuvent ouvrir la voie à de nombreuses pathologies dont le vih/sida, car il est rare dans les villages, et même en ville, que la famille se retrouve en conseil de famille et livre au public la maladie dont souffrait le (la) disparu(e), cette question reste tabou de peur de voir des gens s'éloigner de l'épouse du défunt ou du mari de la défunte. Pire encore, le lévirat et le sororat conduisent à une polygamie forcée, car le plus souvent les adeptes de cette pratique sont aussi mariés.

Nombreuses sont des femmes qui déclarent, « je m'étais soumise pour des questions de l'éducation des enfants. Je n'ai pas cherché à savoir si mon partenaire est atteint par la maladie du sida ». Disons-le sans ambages, ces pratiques qui persistent dans la société sont une menace de santé publique. Et la question que l'on se pose est la suivante : est-ce que la population, d'une façon générale, à savoir les analphabètes et les lettrés, est suffisamment informée de cet état de chose ? Les services de santé, notamment les structures de lutte contre le sida, les spécialistes des questions de succession, les défenseurs des droits de l'homme et surtout ceux des femmes et autres devraient se lever comme un seul homme pour montrer les méfaits de ces pratiques. Surtout que dans certaines communautés restées accrochées à la tradition, « la veuve fait partie de l'héritage ».

En tout état de cause, ces pratiques socio-culturelles survivantes sont des écueils auxquels se trouve confronté le secteur de la santé. Aussi peut-on retenir que ce billet d'humeur est un message en vers des lignages pour qu'ils réfléchissent aux moyens de consolidation et de pérennisation de la famille, au lieu d'encourager le lévirat et le sororat.

Faustin Akono

PEEDU

Validation des documents d'études environnementales par les bénéficiaires et personnes affectées

Un atelier de validation des documents environnementaux et sociaux du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu) dans le cadre du financement additionnel du volet électricité à Pointe-Noire a été organisé du 13 au 14 juillet dans la ville océane. Les travaux ont eu lieu en présence de Maurice Bouesso, coordonnateur du Peedu, du représentant du maire de la ville et des administrations publiques concernées.

En ouvrant l'atelier, Maurice Bouesso a précisé que « Les activités du Peedu dans sa phase additionnelle au titre du volet électricité peuvent déclencher la réinstallation involontaire des populations, la perte d'activités y compris les activités commerciales tels l'artisanat, et l'agriculture, la perte de patrimoine, des moyens de production, de revenus et de moyens de subsistance. Ces éventuels impacts environnementaux et sociaux enregistrés individuellement ou collectivement du fait de la réalisation des activités du Peedu dans les zones d'intervention sont une préoccupation majeure pour l'organisation harmonieuse du projet ». Et de poursuivre, « au-delà de l'étape de réalisation, le suivi de

ces impacts se poursuivra lors de la phase d'exploitation en posant la question cruciale de la gestion des infrastructures qui peut occasionner des nuisances si des mesures idoines ne sont pas prises notamment l'entretien des voiries, le curage des caniveaux, la gestion des déchets... ».

Ainsi, pendant deux jours, les bénéficiaires et personnes affectées par les activités du projet ainsi que les représentants des administrations publiques concernées ont dans une marche participative échangé sur les propositions des consultants concernant les éventuelles mesures d'atténuation, les mesures compensatoires et les mesures de bonification pour tous les impacts identifiés à Pointe-Noire. À leur approbation, ont été

soumis les rapports des quatre études réalisées par les consultants et commentés par la Banque mondiale. Ces études sont : Notice d'impact environnemental et social (NIES) pour la construction de 20 postes de transformateurs électriques, Notice d'impact environnemental et social (NIES) pour la construction de 3 agences technico-commerciales, plan succinct de réinstallation (PSR) pour la construction de 3 agences technico-commerciales, plan succinct de réinstallation (PSR) pour la construction de 20 postes de transformateurs électriques et la réhabilitation de 15 postes de transformation d'électricité. Ceci, pour être en conformité avec les politiques de sauvegarde et environnementale de la Banque mondiale et la législation en matière d'environnement au niveau national.

À l'issue des travaux en commission et en plénière, le document a été enrichi en matière et en substance, s'est réjoui Cyprien Farel Mouyangou, le chargé de mission Sauvegarde environnementale et sociale du Peedu. « Tous les quatre rapports qui ont été soumis à l'approbation des participants à l'atelier ont été validés avec des amendements de fond et de forme. Comme ces documents ont été validés, ils constituent donc un préalable pour le début des travaux après leur validation par la Banque mondiale. Ces documents ont des contenus qui sont des plans de gestion environnementale et sociale qui vont être logés dans les dossiers d'appels d'offres devant permettre le recrutement des entreprises afin de commencer les travaux », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya



Maurice Bouesso ouvrant les travaux de l'atelier/ crédit photo Adiac

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

Jean Michel Mbono : « la question du siège prend l'allure d'un sujet qui fâche »

Le président de la Fédération congolaise de football a expliqué le 15 juillet à la presse que la question de la construction du siège de la Fécofoot a pris l'allure d'un sujet qui fâche.

Et si l'on y prend garde, d'autres projets que la FIFA a formulé pour le Congo pourraient glisser. C'est ce qui met Jean Michel Mbono dans tous ses états. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est la lettre du ministre de l'Économie forestière Rosalie Matondo, dans laquelle, elle demandait à la structure gestionnaire du football national de ne pas entamer les travaux sur le site que le président de la République lui avait donné.

« Cette question prend l'allure d'un sujet qui fâche parce que à propos du siège, tout a été fait. Nous avons eu le décret 2015-246 du 4 février 2015 signé par le chef de l'Etat contresigné par le ministre des Finances et le ministre des Affaires foncières. Ce décret était clairement libellé portant attribution en propriété à la Fécofoot de la parcelle de terrain non bâtie cadastrée section 12 bloc 3 parcelle 2 du plan cadastral de la ville de Brazzaville. En dehors du décret nous avons le titre foncier qui a le numéro 40089. Curieusement au moment où nous voulons démarrer les travaux parce que tout a été commencé, nous venons de recevoir une lettre de Mme le ministre qui nous dit qu'il n'était pas question qu'on fasse les travaux », a expliqué le président de la Fécofoot.

Le président de la Fécofoot a commenté qu'en décembre 2015 après s'être vu déloger de son siège, l'Etat lui avait attribué en attendant la construction de son siège par la FIFA, un local référencié logement 1.38A et B sis bloc 1 quartier Maison d'arrêt par le secrétaire général de la présidence de la République. C'est la décision n°834PR/

CAB/SGPR/DCLBA/SPI du 8 décembre 2015. « Le 7 avril 2016, au moment où nous venions pour voir dans quelle mesure nous devons nous installer, grande a été notre surprise de constater que notre local était très bien entouré par un mur en planche avec comme intitulé Pamoja, le musée », a-t-il malheureusement constaté. Selon lui, si la Fécofoot ne se montre pas sérieuse envers la Fifa sur le dossier de la construction du siège d'autres projets comme l'installation de la pelouse synthétique au stade Denis Sassou-N'Guesso à Dolisie pourrait subir les conséquences. « Le terrain synthétique de Dolisie, nous venons d'avoir de la Fifa une certitude. A partir de septembre, le stade Denis-Sassou N'Guesso va avoir son terrain synthétique et mieux on nous a envoyé un document nous indiquant le montant de ce que la Fifa va débloquer pour ce stade 615.500 Dollars américains. Si aujourd'hui on n'a pas le siège, ce qui est sûr, on aura pas aussi la synthétique », a-t-il ajouté.

L'autre projet qui pourrait aussi glisser est celui du centre d'Ignié. Selon Jean Michel Mbono, la FIFA aurait l'intention de le transformer à l'image de Clairefontaine en France. Des experts étudient la possibilité d'installer dans l'un des trois terrains une pelouse synthétique. « Nous sommes très embêtés qu'on ne puisse pas faire ce travail. Et si on ne peut pas obtenir le siège, projet sur lequel tout a été débloqué, c'est sûr il faut se dire qu'il n'y aura plus de terrain synthétique, il n'y aura plus d'Igné qu'on pourra réaménager et peut-être d'autres choses. Car les textes de la FIFA sont clairs. Dès lors qu'un projet a glissé de par votre propre faute, vous devez attendre 4ans. Peut-être la Fifa ne nous prendra plus au sérieux », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

UA/SOMMET DE KIGALI

Un ordre du jour chargé



Le 27^e sommet de l'Union africaine qui s'achève aujourd'hui à Kigali, la capitale rwandaise, avait à son ordre du jour plusieurs sujets portant sur le fonctionnement interne de l'Organisation ainsi que les crises qui sévissent au sein des pays membres.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont penchés sur la succession de la présidente de la Commission de l'Union, Nkossazana Dlamini Zuma, les mécanismes de financement de l'Organisation, l'émission du passeport africain, l'éventuel retour du Maroc, le retrait des pays africains de la Cour pénale internationale, les conflits au Soudan du Sud et au Burundi.

Dimanche, les dirigeants africains assistés des ministres des Affaires étrangères et des Finances étaient réunis pour un huis clos avant l'ouverture officielle de la Conférence. Au cours de celui-ci, ils ont approuvé l'instauration d'une nouvelle taxe sur les importations. Chiffrée à 0,2% elle devrait rapporter dès l'année prochaine 1,2 milliards de dollars et contribuer au budget de l'UA qui dépend aux trois-quarts de l'aide extérieure.

Présent à Kigali, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a multiplié les entretiens avec les chefs d'Etat et les experts. Sur la crise sud-soudanaise, il soutient le renforcement des effectifs de la mission onusienne dans ce pays, forte de 12 000 hommes.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFLEXION

Que se passera-t-il demain en Centrafrique ?

Que la France retire ses troupes de la Centrafrique alors qu'elle doit résoudre sur son propre territoire des problèmes de sécurité dont l'attentat perpétré à Nice le 14 juillet donne la juste mesure n'a rien de surprenant, ni de choquant. Depuis des mois, en effet, les responsables de son armée, de sa police, de sa gendarmerie tirent la sonnette d'alarme sur l'ampleur du défi auquel elles se trouvent confrontées et la faiblesse des moyens dont elles disposent pour le relever. Dans un tel contexte le retrait de la force Sangaris ne saurait être reproché aux dirigeants français.

Là où le bât blesse, en revanche, c'est en raison de l'incapacité, au moins apparente, de ces mêmes dirigeants de préparer correctement la relève de leurs troupes. Feignant de croire que l'Organisation des Nations unies pourra se substituer à Sangaris alors qu'en d'autres lieux du continent africain le «Machin» - dont l'incapacité était dénoncée déjà par le Général de

Gaulle - a démontré sa faiblesse de façon accablante ils s'en remettent à lui sans le moindre complexe. Cela alors même que les experts prédisent, sur la base d'arguments fondés, que le conflit qui déchire la Centrafrique rebondira presque à coup sûr sitôt la page de Sangaris tournée.

Si la France était sage, ou plutôt prévoyante, elle ferait en sorte que le retrait de ses troupes soit progressif et que leur relève soit assurée sur le terrain par des unités africaines. Avec ses partenaires européens elle aiderait par conséquent les gouvernements de l'Afrique centrale à mettre sur pied une force d'intervention bien équipée, bien commandée et donc capable de maintenir la paix en neutralisant les milices qui n'attendent que le retrait français pour s'affronter à nouveau les armes à la main et provoquer l'implosion du pays. Elle veillerait aussi à ce que soient mises hors d'état de nuire les forces obscures qui entretiennent en sous-main le conflit pour piller les matières premières

du pays et dont les commanditaires se trouvent en Europe.

Il se peut que dans les bureaux et les couloirs du Palais de l'Élysée, à Paris, ces réalités ne soient pas perçues dans le moment présent. Mais si le président François Hollande veut s'informer à bonne source sur ce qui se passera inévitablement au lendemain du retrait des troupes françaises qu'il écoute donc ce que son ministre de la Défense, son nouveau chef d'état-major particulier et les plus hauts responsables de ses forces armées peuvent lui dire à ce sujet. Alors, sans doute, il prendra la mesure des dangers que court le Bassin du Congo tout entier et des retombées néfastes que la reprise des combats en Centrafrique aura inévitablement pour la France elle-même.

Que ses plus hautes autorités en soient conscientes ou pas la position internationale de la France repose pour une large part sur les relations privilégiées qu'elle a su maintenir en Afrique au len-

demain des indépendances. Si ces liens se distendent avec la dizaine de pays francophones qui composent l'Afrique centrale et la région des Grands lacs, elle verra son influence au plan mondial se réduire comme peau de chagrin. Or la crise qui ronge la Centrafrique peut, si elle s'aggrave, devenir le déclencheur de ce «tsunami» diplomatique.

Soit dit en passant, et ce sera le mot - provisoire - de la fin dans le même temps où elle devrait réfléchir à tout ce qui précède la France ferait bien de profiter de la réforme en cours de ses médias publics pour convaincre ceux-ci de s'attacher à présenter de l'Afrique l'image vraie d'un continent en pleine émergence et non d'un monde voué à la misère, à la désespérance, à l'ignorance. Alors elle parviendrait enfin à convaincre ses partenaires qu'en dépit de ses difficultés présentes elle reste un allié sûr, fidèle, bien informé et donc fiable.

Jean-Paul Pigasse